

ANNEXE C — Exemple d'établissement des prix à l'exportation*

	Marché intérieur	Étranger (sauf É.-U.)
1. Coût du produit		
Matières premières	\$ 3,15 ¢	\$ 3,15 ¢
Main-d'oeuvre	5,35	5,35
Fabrication	1,30	1,30
Gestion	5,75	2,75
Frais de vente totaux (marché intérieur)	5,25	s. o.
Frais de gestion totaux (ventes à l'étranger)	s. o.	1,95
Publicité et documentation	1,05	0,25
2. Coût d'exportation <small>Coût total de production ></small>	21,85	14,75
Emballage	s. o.	1,30
Expédition i. Documents	s. o.	0,60
ii. Assurances (produits)	s. o.	0,30
Total partiel >	21,85	16,95
Moins : Drawbacks de droits	N/A	— 0,80
Coût avant bénéfice >	21,85	16,15
Plus : Bénéfice visé	+ 2,20	+ 1,60
Prix de vente de base >	24,05	17,75
Plus : i. Taxe de vente fédérale	2,16	s. o.
ii. Commissions des représentants étrangers (% du P.V.B.)	s. o.	+ 2,67
ii. Intérêt bancaire sur ventes à crédit	+ s. o.	+ s. o.
3. Coût d'expédition des exportations <small>Prix de vente à la sortie d'usine (en \$ CAN) ></small>	26,21	20,42
Plus: i. Transport intérieur		+ 1,40
ii. Droits de qual		+ 0,35
Total (Coût f.à.b. port canadien) \$ CAN		22,17
Plus : i. Transport océanique		+ 1,70
ii. Assurance maritime		+ 0,35
Total c.a.f. (coût, assurance, fret au port d'entrée) \$ CAN		24,22
Conversion (au taux de change courant) \$ US		20,59

* Reproduit avec l'autorisation du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de l'Ontario.